

# Maison Mège :

Dans un souci de transparence, d'équité d'information et de sérénité collective, la municipalité souhaite vous présenter un point complet sur la situation de la Maison Mège. Notre objectif n'est pas de nourrir les inquiétudes, ou d'attiser des tensions, mais au contraire de clarifier les faits, d'expliquer les démarches engagées pour garantir un avenir sûr et conforme à ce lieu et à rappeler les obligations légales qui s'imposent à tous.

Dès notre prise de fonction, nous avons repris le dossier de la Maison Mège avec rigueur. Le 23 mars 2026, une réunion a été organisée avec l'architecte et les artisans afin d'examiner les malfaçons signalées par l'association et par l'ancienne municipalité. Très rapidement, il est apparu que l'analyse de l'architecte ne correspondait pas à nos constats, notamment concernant la sécurité du bâtiment et les conditions d'exploitation.

Parce que la sécurité des usagers, des habitants et des personnes exploitants ce lieu est une responsabilité fondamentale, nous avons sollicité les compétences d'un expert extérieur pour réaliser un audit de sécurité complet.

Cet audit, remis le 25 mai 2026, a mis en évidence :

- Des manquements importants en matière de sécurité.
- Des insuffisances dans la gestion des risques de panique et des non-conformités incompatibles avec un ERP de 5<sup>e</sup> catégorie.

Ces conclusions ont conduit à recommander la fermeture temporaire du site dans un objectif de se remettre en conformité. Il est important de rappeler que la commune, en tant que propriétaire et l'association en tant que locataire partagent des responsabilités juridiques dans la conformité du site.

Afin de ne pas mettre en péril l'activité de l'association, nous avons multiplié les échanges avec l'association « maison Mège » pour rechercher des solutions réalistes et respectueuses des obligations réglementaires. Dans un premier temps, nous avons donc fait le choix d'aller contre l'avis de l'expert vis-à-vis de la fermeture du lieu car les responsabilités étant du ressort des deux parties. Notre volonté est d'avancer dans un cadre clair, sécurisé et conforme au droit, sans mettre en danger ni les bénévoles, ni les usagers, ni la commune.

Cependant, l'audit a également révélé des incohérences dans les documents administratifs : permis de construire, attestation de fin de travaux, documents de conformité, pièces manquantes ou inadaptées à l'usage réel du lieu.

Certaines anomalies relèvent d'un manquement au devoir de conseil de l'architecte. Ces irrégularités imposent une mise en conformité administrative, indispensable pour sécuriser juridiquement l'avenir de ce bâtiment communal.

Lors de la rédaction d'un bail civil, accompagné d'un juriste, nous avons découvert qu'une partie de la construction, notamment le préau et certains réseaux, avait été construit sur une parcelle privée, n'appartenant pas à la commune. Après vérifications, environ 255 m<sup>2</sup> se trouvent sur une propriété non communale. Cette situation constitue une irrégularité foncière majeure, susceptible d'engager la responsabilité de la commune. C'est pourquoi nous avons saisi un avocat, afin de défendre les intérêts de la commune, d'éclaircir les responsabilités et d'engager les démarches et les poursuites juridiques nécessaires.

La municipalité travaille avec calme, méthode et rigueur afin de rétablir la conformité de ce lieu dans le respect : du Code de la construction et de l'habitation, des règles applicables aux ERP, du droit de la propriété et des obligations légales du propriétaire public. Nos priorités sont d'assurer la sécurité des personnes, protéger juridiquement la commune et de garantir que la Maison Mège puisse retrouver un fonctionnement conforme, pérenne et sécurisé.

À la vue de ces derniers éléments et après échanges avec notre avocat, il nous a conseillé de prendre un arrêté de fermeture administrative, qui nous l'espérons sera le plus court possible, car la responsabilité pénale des maires, élus, équipe municipale et de la commune peut être engagée en cas de problème.

Nous continuerons à vous informer de manière régulière, avec la même exigence de vérité et de transparence.

Nous réaffirmons notre soutien à cette association et mettons tout en œuvre pour revenir à une occupation normale et sécurisée des lieux au plus tôt.

L'équipe municipale